

Bas les armes!

Antoine de Torrenté

Le 10 septembre passé, le monde a «fêté» la journée mondiale de prévention du suicide – dans la plus grande discrétion, il faut bien le dire. Comme l'actualité fait parfois bien les choses, Miller et Hemmenway, dans le numéro du 4 septembre du *New England Journal of Medicine* [1] publient une fascinante perspective sur les suicides par armes à feu aux Etats-Unis. Les chiffres sont effrayants de simplicité, plus percutants qu'une balle de 9 mm. Réalise-t-on que le suicide est la deuxième cause de mortalité des Américains âgés de moins de 40 ans? En 2005, chiffres les plus récents, 46 américains *par jour* se sont tués avec une arme à feu (sans compter les meurtres bien sûr, 33 par jour). Bien des études ont montré que la présence d'une arme au domicile conduit inmanquablement à une multiplication du risque de 2 à 10 fois. Miller et Hemmenway [1] ont comparé les taux de suicide dans les Etats qui ont la plus grande proportion de ménages «équipés» (47% possesseurs d'une arme) avec ceux qui en possèdent le moins (15%). Durée d'observation (2001 à 2005) et population identique. On croit rêver: chez les hommes le risque est multiplié par 3,7 (14 365! vs 3971) et chez les femmes par 9,7 (2212 vs 286). Et pourtant, comble d'ironie, en juin la Cour suprême des Etats-Unis a levé l'interdiction de port d'arme dans la capitale, Washington (arrêt District of Columbia v. Heller) [2]. On attend avec impatience les résultats de l'expérience grandeur nature ...

En Suisse, pays heureux où le citoyen-soldat trait sa vache et vit en paix, bien sûr que de telles horreurs ne pourraient jamais se produire. En êtes-vous si sûrs? Notre beau pays détient le triste record de suicides en Europe, environ 1500 par an soit 19,1 pour 100 000 habitants. C'est plus que l'ensemble des morts dus à la route, à la drogue et au sida. De ces 1500 morts, 29% le sont par

une arme à feu (entre 15 et 24 ans, 43,6% des jeunes qui se suicident le font avec une arme ... !), dont 53 % (230 morts par an) avec une arme d'ordonnance (estimation communiquée aimablement par le Prof. Martin Killias, Zurich). En Allemagne: 5% ... [3]. Et rien ne se fait.

Un premier pas serait l'obligation de remettre à l'arsenal TOUTES les armes d'ordonnance une fois le service accompli. Cris d'orfraie des partisans de l'image idyllique du mâle Suisse en route sur son vélo, fusil d'assaut sur l'épaule, roulant vers le stand de tir niché dans une majestueuse et glorieuse vallée alpine. Cessons de nous leurrer: ce n'est pas demain la veille que de furieux barbares, déboulant des frontières vont venir voler les tonnes d'or de notre BNS. Nous aurons toujours le temps de chercher nos armes à l'arsenal du coin ... Un argument toujours rabâché par les inconditionnels de l'arme à la maison: si on veut se suicider et que l'arme ne se trouve pas à la cave ou au grenier, on pourra toujours le faire plus tard. Faux, archifaux. Miller et Hemmenway [1] rappellent que chez ceux qui s'en sont sortis après une tentative avortée et qu'on a pu interroger il s'en est fallu *moins de 5 minutes* entre la décision et l'acte chez 24% d'entre eux et moins d'une heure chez 70%. Mieux encore, 90% de ceux qui survivent à un acte manqué ne meurent pas de suicide. L'impulsivité est donc une notion clé de cette problématique, les crises suicidaires étant le plus souvent autolimitées.

Tant pis pour l'image de carte postale: il faut ranger les armes militaires à l'arsenal. Il faut aussi élaborer un contrôle strict et sévère sur la vente d'armes «civiles». Si l'on suit cette voie comme l'ont montré des données australiennes et autrichiennes [3], on pourra voir presque sûrement décliner ce chiffre record qui n'ajoute rien à notre gloire nationale.

Références

1 Miller M, Hemmenway D. Guns and suicide in the United States. *N Engl J Med*. 2008;359:989-91.

2 Drazen JM, Morrissey S, Curfaman GD. Guns and health. *N Engl J Med*. 2008;359:517-8.

3 http://www.swissinfo.ch/fre/infos/societe/Record_de_suicides_par_arme_a_feu-/index.html